

INSTITUT DE FRANCE

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

PALMARÈS 2020



PARIS
PALAIS DE L'INSTITUT

MMXX

AVANT-PROPOS

Depuis son origine, l'Académie attribue chaque année des prix qui récompensent les meilleurs travaux ou apportent une reconnaissance aux actions les plus méritoires. Elle le fait dans l'esprit qui fut celui des Conventionnels lorsqu'ils créèrent l'Institut de France : « Suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (3 brumaire an IV).

Cette mission de reconnaître les talents et d'honorer les vertus civiques que lui a assignée le législateur, l'Académie l'a assumée grâce à la générosité des personnes qui lui ont fait confiance, en créant en son sein, par des dons ou par des legs, des fondations abritées.

Les buts ont varié en presque deux cents ans ; selon les modes, mais aussi et surtout selon les parcours individuels des fondateurs qui ont apporté chacun à l'Académie des sujets de réflexion nouveaux qu'elle a accepté de faire siens. Ainsi, se côtoient de nombreux centres d'intérêt : de la psychologie féminine à l'histoire des guerres mondiales, du management humaniste des entreprises à la défense de la beauté de la France, de l'Outre-Mer à Taïwan, sans parler des secours attribués par l'Académie à des veuves ou veufs en difficulté, qui n'apparaissent pas ici.

Mais, sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence, dont chacun des lauréats est, chacun pour sa part et chacun à la place qui est la sienne, le témoin.

Le palmarès est rendu public chaque année, au mois de novembre, sous la Coupole du Palais de l'Institut, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie.

En 2020, des circonstances exceptionnelles ont conduit au report de la tenue du jury du Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise ainsi qu'à la suspension de la séance publique annuelle. Le palmarès a été lu par le vice-président lors de la séance de clôture de l'année qui s'est tenue à huis-clos le 14 décembre dans la grande salle des séances.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION PHILOSOPHIE

Prix Dagnan-Bouveret

Ce prix est destiné à favoriser les études de psychologie en attribuant un prix, ou de tout autre manière, notamment en donnant des subventions soit à des expériences, soit à des publications.

Attribué à **Anne CHRISTOPHE**, pour l'ensemble de son œuvre sur l'acquisition du langage

Bourse Marcelle Blum

Cette bourse annuelle est destinée à permettre à une agrégée de l'Université de faire des études de psychologie féminine.

Attribuée à **Arlette PINEAU**, psychologue, pour ses travaux dans le domaine de la psychologie du développement cognitif des filles et des garçons à l'école maternelle.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION MORALE ET SOCIOLOGIE

Prix Émile Girardeau

Ce prix annuel est destiné à récompenser un ouvrage ou mémoire ayant trait aux sciences économiques ou sociologiques.

Attribué à **Philippe DELMAS**, pour son ouvrage *Un pouvoir implacable et doux - La Tech ou l'efficacité pour seule valeur* (Éditions Fayard, 2019).

Prix Vigné d'Octon (diplôme)

Ce prix biennal d'humanisme sociologique et littéraire est destiné à récompenser un auteur, médecin de préférence, ayant fait la preuve par ses écrits, son comportement professionnel ou sa vie courante d'un dévouement réel et tangible à la cause du progrès dans les rapports entre humains ou groupe d'humains.

Attribué à **Abdelaali EL BADAoui**, fondateur et président de l'association Banlieues Santé.

Prix Grammaticakis-Neumann

Ce prix annuel est destiné au meilleur travail scientifique compatible avec l'esprit de la philosophie pragmatique. Il est décerné alternativement par les sections d'Economie politique, statistique, finances, de Morale et sociologie, et de Philosophie.

Attribué à **Stéphane RATTI**, pour son ouvrage *Les aveux de la chair sans masque* (Éditions universitaires de Dijon, 2018).

SUR PROPOSITION DE LA SECTION LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE

Prix Charles Aubert – Droit

Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'Etat, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien.

Attribué à **Olivier BEAUD**, pour son ouvrage *La République injuriée : Histoire des offenses au chef de l'État de la IIIe à la Ve République* (Puf / Humensis, 2019).

Prix Bonnefous

Ce prix est destiné à récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement. Ce prix est remis en alternance par la section Législation, droit public et jurisprudence et la section Générale. En 2020, il récompensera une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et sera remis par la section Législation, droit public et jurisprudence.

Attribué à **David DJAÏZ**, pour son ouvrage *Slow Démocratie. Comment maîtriser la mondialisation et reprendre son destin en main* (Éditions Allary, 2019).

Prix Choucri Cardahi

Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, écrite en langue française, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale. Il pourra également être décerné à toute personne morale ayant œuvré dans ces domaines.

Attribué à **Elléa RIPOCHE**, pour sa thèse *La liberté et l'ordre public contractuels à l'épreuve des droits fondamentaux*, soutenue le 11 décembre 2019 à l'université Paris II – Panthéon-Assas.

Prix Francis Durieux

Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant, en 2003, un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.

Attribué à **Bastien LIGNEREUX**, pour son ouvrage *Précis de droit constitutionnel fiscal* (Éditions LexisNexis, 2020).

Prix Lucien Dupont

Ce prix annuel est destiné à récompenser toute personne qui, par une action quelconque, aura contribué ou tendu à contribuer à la suppression des sujétions ou formalités inutiles de caractère administratif ou judiciaire qui compliquent la vie des citoyens.

Attribué à **Marie DE GREEF – MADELIN** et à **Frédéric PAYA**, pour leur ouvrage *Normes, réglementations... Mais laissez-nous vivre !* (Plon, 2020).

Prix Henri Texier I

Ce prix a pour vocation de subventionner toute action pratique et efficace de défense de la liberté individuelle et du droit de propriété, soit par l'attribution d'un prix à l'auteur du meilleur tract pratique faisant ressortir d'une façon simple et convaincante les fondements et

justifications de ces droits, soit en subventionnant leur publication et leur diffusion.

Attribué à **Clara DELMAS**, pour sa thèse *L'appréhension des convictions religieuses par les juges judiciaires*, soutenue le 4 octobre 2019 à l'université Lumière Lyon II.

**SUR PROPOSITION DE LA SECTION
ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE ET FINANCES**

Prix Guido et Maruccia Zerilli-Marimo

Ce prix annuel, doté par la fille de Guido et Maruccia Zerilli-Marimo, est destiné à une œuvre qui met en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme.

Attribué à **Paul SEABRIGHT**, directeur de l'Institut d'Études Avancées à Toulouse (IAST), pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Luc Durand-Réville

Ce prix annuel est destiné à récompenser un travail relatif à l'aide de la France ou de l'Europe au profit du développement économique du tiers- monde, qu'il s'agisse d'un travail intellectuel (thèse, rapport, traité, ouvrage de vulgarisation, etc.) ou d'une action pratique précise (enquêtes, transferts de compétence, dotation, etc.). « Le prix est remis par la section à laquelle peut être adjointes des membres de la compagnie appartenant à d'autres sections, mais particulièrement avertis de ces questions ».

Attribué à **Patrick GUILLAUMONT**, président de la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI), pour l'ensemble de son œuvre.

Prix Daniel Strasser

Ce prix annuel, créé par Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, est destiné à récompenser une action éducative ou un travail en langue française, publié ou manuscrit, contribuant à approfondir la connaissance des réalités européennes et plus particulièrement les aspects économiques, financiers et institutionnels de l'Union européenne. Le prix

distinguera une personne physique, jeune de préférence, ou une personne morale (Université, association, collectivité ou centre de recherches...) à l'exclusion de celles à caractère commercial.

Attribué à **Thierry CHOPIN**, professeur de science politique à l'Université Catholique de Lille (École Européenne de Sciences Politiques et Sociales), pour l'ensemble de son œuvre.

SUR PROPOSITION DE LA SECTION HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Prix Charles Aubert – Histoire

Ce prix annuel est destiné à un historien.

Attribué à **Gilles FERRAGU**, pour son ouvrage *Otages, une histoire. De l'Antiquité à nos jours* (Collection Folio, Inédit Histoire, Gallimard, 2020).

Prix Madeleine Laurain-Portemer

Ce prix annuel a été fondé en 1998 par le doyen Jean Portemer en mémoire de son épouse, spécialiste de Mazarin. Il est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone de géographie étudiée).

Attribué à **Françoise WAQUET**, pour son ouvrage *Une Histoire émotionnelle du savoir* (CNRS Éditions, 2019).

Prix Jean Sainteny

Ce prix annuel est destiné à couronner un ouvrage concernant le développement politique, économique ou culturel ou les relations internationales, notamment en Asie du Sud-Est et en Afrique, dans l'esprit qui fut celui de l'action de Jean Sainteny.

Attribué à **Hervé GAYMARD**, pour son ouvrage *Un homme en guerres - Voyage avec Bernard B. Fall* (Éditions des Équateurs, 2019).

Prix Maurice Baumont

Ce prix annuel est destiné à récompenser une étude historique, de préférence consacrée à l'histoire contemporaine de l'Allemagne et du monde germanique ou encore à l'histoire des deux guerres mondiales et aux périodes qui les ont précédées et suivies.

Attribué à **Roland KREBS**, pour son ouvrage *Les germanistes français et l'Allemagne (1925-1949)* (Sorbonne Université Presses, 2020).

Prix Henri Texier II

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de défense de la beauté de la France pour son importance sociale.

Attribué à **Dominique de LASTOURS**, pour son ouvrage *Cambourg. Itinéraires bretons* (Éditions Lampsague, 2019).

SUR PROPOSITION DE LA SECTION GENERALE

Prix Louis Marin

Ce prix annuel est destiné à récompenser une œuvre de sciences humaines.

Attribué à **Frédéric TURPIN**, pour son ouvrage *Pierre Messmer. Le dernier gaulliste* (Perrin, 2020).

Prix Corbay

Ce prix annuel est destiné à récompenser celui qui aura produit l'œuvre la plus utile dans l'ordre des sciences, des arts, des lois, de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce.

Attribué à **Étienne KLEIN**, pour son ouvrage *Ce qui est sans être tout à fait. Essai sur le vide* (Actes Sud, 2019).

Prix Ernest Lémonon

Ce prix annuel est destiné à un ouvrage français traitant de politique étrangère contemporaine ou de questions économiques ou sociales contemporaines, françaises ou étrangères.

Attribué à **Tatiana KASTOUEVA-JEAN**, pour son ouvrage *La Russie de Poutine en 100 questions* (Éditions Tallandier, 2018 et 2020).

SUR PROPOSITION DE JURYS PARTICULIERS

Prix Messe Frankfurt

Ce prix est attribué chaque année à une personne physique ou morale qui s'est parfaitement illustrée dans la promotion des valeurs humanistes et de l'économie sociale de marché.

Attribué à **Martin KANNEGIESSER**, directeur depuis 1974 de l'entreprise familiale Kannegiesser, spécialisée au départ dans les machines à repasser les chemises et qui est aujourd'hui l'un des deux fournisseurs mondiaux de la technologie de blanchisserie industrielle, employant près de 1 500 personnes et accueillant chaque année environ 25 apprentis.

Prix Louis Cros

En mémoire de Louis Cros, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix annuel qui récompense des œuvres éditées ou des travaux universitaires dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Le prix est partagé entre :

- **Cédric BOULARD**, pour sa thèse *Quand l'Éducation nationale se fait nouvelle. Le cas de l'enseignement secondaire, de 1930 à nos jours*, soutenue le 11 janvier 2019 à Sorbonne Université ;
- **Éric SAILLOT**, pour l'ouvrage tiré de sa thèse (S') *ajuster au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage. Construire une posture d'ajustement* (Éditions L'Harmattan, 2020) ;
- **Elsa BEDOS**, pour sa thèse *L'enjeu de la qualité dans l'enseignement supérieur saoudien. L'instrumentalisation de l'action publique*, soutenue le 9 juillet 2019 à Sciences Po Paris.

Prix Edmond Fréville – Pierre Messmer

Ce prix annuel sera décerné au meilleur travail original, livre, brochure, note ou notice, écrit en français, imprimé ou manuscrit, fait dans la période des deux années précédentes sur l'organisation, le

régime ou le fonctionnement des ministères militaires (guerre ou marine) français ou étrangers (administration centrale, commandement, officiers, troupes, services divers). Il pourra aussi être attribué à un ouvrage traitant de stratégie militaire.

Attribué au **Colonel Frédéric JORDAN**, pour son ouvrage *Pour le succès des armes de la France*, préfacé par le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées (Éditions Économica, 2020).

Prix Pierre-Georges Castex de littérature française

Ce prix annuel est destiné à couronner une étude d'histoire ou de critique littéraire, écrite dans notre langue, consacrée pour l'essentiel à une œuvre ou à des œuvres appartenant au patrimoine national, de préférence déjà publiée, ou bien en voie de publication.

Attribué à **Jean-Baptiste AMADIEU**, pour son ouvrage *Le Censeur critique littéraire. Les jugements de l'Index, du romantisme au naturalisme* (Éditions Hermann, 2019).

Prix de thèse de la Fondation des travaux historiques et scientifiques

La Fondation des travaux historiques et scientifiques, qui regroupe le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) et l'École des Chartes, décerne chaque année des prix de thèse à de jeunes chercheurs. En 2020, un prix est attribué à une thèse d'ethnologie et un autre à une thèse d'archéologie, mention préhistoire, protohistoire, anthropologie.

Le prix de thèse en ethnologie, anthropologie sociale et langues régionales est attribué à **Lise FOISNEAU**, pour sa thèse *Ethnographie des Kumpanji de Provence. Rencontres, séparations et retrouvailles chez les Roms « Hongrois »*, soutenue le 19 décembre 2018 à Aix-Marseille Université.

Le prix de thèse en préhistoire, protohistoire est attribué à **Jean-Philippe COLLIN**, pour sa thèse *De la mine à l'habitat : Économie des productions minières du Bassin de Mons au Néolithique. De la fin du 5^e millénaire à la fin du 3^e millénaire*, soutenue le 22 novembre 2019 à l'université Paris-I et à l'université de Namur.

Prix des sociétés savantes de la Fondation des travaux historiques et scientifiques

La Fondation des travaux historiques et scientifiques organise chaque année un appel à projet pour aider une société savante (membre de l'annuaire du Comité des travaux historiques et scientifiques) à développer un projet en rapport avec son objet.

Attribué à l'**Association François Guizot**, pour son projet d'édition en environnement numérique de la correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee von Benckendorff, Princesse de Lieven, sur la plateforme EMAN.

Résultats du Concours Solon 2019

Ce prix annuel est destiné à récompenser le ou les lauréats d'un concours de légistique rédactionnelle ayant rédigé sous forme de texte d'une loi fictive une proposition juridique tirée des travaux du Congrès national des notaires de France. En 2019, le sujet concernait la ratification de la convention de La Haye du 1^{er} juillet 1985 relative au trust et à sa reconnaissance et en conséquence les mesures législatives et réglementaires d'accompagnement à prévoir.

- 1^{er} Solon : **Emma DURAND**, étudiante en Master 2 de Droit Notarial à l'université de Montpellier ;
- 2^{ème} Solon : **Sloane CERTAT**, étudiante en Master 2 de Droit Notarial à l'université Paris-Dauphine.

Prix Bernard Destremau

Ce prix annuel est destiné à récompenser un athlète de haut niveau qui a su concilier la pratique d'un sport de compétition avec la poursuite d'études supérieures.

Attribué à **Aurore BOURÇOIS**, membre de l'équipe de France de karaté, vice-championne du monde, championne d'Europe et triple championne de France senior en karaté, titulaire d'un master en management stratégique.

*PRIX DE L'INSTITUT DE FRANCE
SUR PROPOSITION DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES*

Prix d'Aumale

Ce prix annuel est décerné, sur proposition de chacune des cinq Académies, à des travailleurs intellectuels méritants, ou à ceux dont les premiers efforts et résultats auront semblé dignes d'être encouragés, ou, enfin, après décès, aux proches dont les disparus auraient été les soutiens.

Attribué à **Christophe SWITZER**, scénariste et réalisateur de courts métrages.

Prix de la Fondation Édouard Bonnefous – Institut de France

Ce prix annuel est destiné à récompenser une personne morale ou physique pour une œuvre qui correspond aux thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre du donateur : il consiste en six prix proposés par chacune des sections de l'Académie.

Attribué, sur proposition de la section Philosophie, à **Philippe RAYNAUD**, philosophe, professeur de science politique, spécialiste du libéralisme et de la pensée républicaine en Europe et en Amérique.

Attribué, sur proposition de la section Morale et Sociologie, à **Gérard DESANGES**, pour son ouvrage *Marcel Proust et la politique : une conscience française* (Classiques Garnier, 2019).

Attribué, sur proposition de la section Législation, Droit public et Jurisprudence, à **Dominique AVON**, pour son ouvrage *La liberté de conscience. Histoire d'une notion et d'un droit* (Pur, 2020).

Attribué, sur proposition de la section Économie, Statistique et Finances, à **Michel HAU** et à **Félix TORRES**, pour leur ouvrage *Le virage manqué. 1974-*

1984 : ces dix années où la France a décroché (Les Belles Lettres, 2019).

Attribué, sur proposition de la section Histoire et Géographie, à **Jérôme FOURQUET**, pour son ouvrage *L'Archipel français* (Seuil, 2019).

Attribué, sur proposition de la section Générale, à **Louis SCHWEITZER**, pour l'ensemble de son œuvre et de son action.